

Appel à projets 2023

Création d'une bagagerie solidaire sur la commune de NANCY

Dans le cadre de la première « nuit de la solidarité » portée par la Ville de NANCY et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en janvier 2022, et à travers un recensement des besoins des personnes à la rue, le manque de lieux de stockage des affaires personnelles des sans-abris a pu émerger. C'est ainsi que le projet de création d'une bagagerie solidaire est né par la volonté de l'équipe municipale de répondre aux besoins de cette population Nancéienne.

La mobilisation citoyenne et partenariale autour des personnes en grande précarité constituant un véritable atout sur le territoire, il a été retenu de lancer cet appel à projets (APP).

I. Public cible, objectifs et périmètre de l'appel à projet :

Le présent appel à projets doit permettre **d'identifier une structure** qui pourra bénéficier d'un soutien financier afin de répondre aux objectifs suivants :

- Permettre aux personnes sans-abris de déposer dans un lieu sûr leurs affaires personnelles.
- Lutter contre la stigmatisation des personnes à la rue liée à la visibilité des effets personnels transportés.
- Améliorer l'accès à l'information et aux services disponibles sur la commune pour les personnes à la rue.

Les projets doivent compléter l'offre existante sur le territoire et s'inscrire dans une démarche partenariale de complémentarité des acteurs.

En plus de la création de casiers ou de lieux de stockage, les actions suivantes peuvent par exemple être mises en œuvre (liste non exhaustive) :

- Service de laverie pour nettoyer et sécher son linge
- Lieu d'accueil / café
- Point d'informations et d'orientation
- Vestiaire

II. Critères de recevabilité, de sélection et nature de l'aide :

Les porteurs de projets doivent être des personnes morales à but non lucratif. Les acteurs associatifs relevant du champs social et sanitaire sont donc éligibles au présent AAP.

Une attention particulière sera portée sur :

L'expertise du porteur : il doit démontrer un savoir-faire, une expérience dans le domaine de l'accueil des publics en grande précarité. Il est en capacité de proposer des actions pertinentes au regard des objectifs et enjeux de l'appel à projets.

La mobilisation de l'engagement citoyen : atout de la dynamique du territoire, les projets devront s'appuyer sur la mobilisation de citoyens volontaires/ bénévoles.

La qualité du projet : elle sera examinée au regard des actions envisagées sur ce lieu et l'offre de service dédiée aux publics (jours et horaires d'ouverture etc...).

La cohérence et pertinence du projet global sera appréciée.

Après une étude de la recevabilité des projets, le projet lauréat sera désigné par la commission de sélection présidée par Madame La Vice-Présidente du C.C.AS.

Après délibération du conseil d'administration, le candidat retenu pourra bénéficier d'une subvention :

- De fonctionnement liée à la mise en place de la bagagerie et de sa gestion. Le montant de la subvention annuelle de fonctionnement sera lié à la qualité du projet retenu et d'éventuelles actions complémentaires sur le même lieu.
- En nature, par la mise à disposition gracieuse d'un local dédié au fonctionnement de la bagagerie sociale sur la commune de NANCY (loyers et charges inclus). L'équipement du lieu sera également pris en charge par le CCAS de NANCY (mobiliers, électro-ménagers etc...)

A noter qu'un co-financement à hauteur minimum de 20% du budget total du projet est exigé, incluant la valorisation du bénévolat.

III. Transmission et modalités de dépôt des candidatures :

Les projets devront être déposés **au plus tard le vendredi 7 avril 2023**.

Ils devront obligatoirement comporter une lettre de demande complétée d'une présentation détaillée du projet indiquant :

- La présentation de la structure
- Les objectifs poursuivis,
- Les actions envisagées,
- Les éventuels partenaires et acteurs identifiés,
- La démarche d'évaluation,
- Le budget prévisionnel du projet

Les projets devront être transmis **par courriel** au Centre Communal d'Action Sociale à l'adresse suivante:

accompagnement.social@mairie-nancy.fr

(Un accusé réception vous sera adressé).

Le porteur lauréat sera informé de la recevabilité de son projet courant avril 2023.

IV - Précisions complémentaires :

Les candidats peuvent demander des compléments d'informations auprès de :

Seham EL MARBOUH

Directrice du Pôle Accompagnement Social

Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de NANCY

E-mail : seham.elmarbough@mairie-nancy.fr

Tél. : 03.83.39.03.59

Port. : 07.88.66.29.21

Web : www.nancy.fr